



COVID-19 : comment respecter les distances sociales sur chantier ?

L'impact de la crise du COVID-19 sur les entreprises de construction est considérable. Si certains chantiers ont été à l'arrêt, d'autres doivent faire face à une série de mesures inédites : respect de la distanciation sociale, réorganisation de certaines tâches, coordination adaptée des sous-traitants sur les chantiers, tâches supplémentaires (nettoyage et désinfection des outils, par exemple), ... La distanciation sociale constitue sans aucun doute la mesure la plus contraignante qu'il n'est pas toujours possible de respecter.

Y. Martin, ir., coordinateur 'Stratégie et innovation' et coordinateur des Comités techniques, CSTC
L. Lassoie, ing., coordinateur éditorial et coordinateur adjoint des Comités techniques, CSTC

Mesures contre la propagation du COVID-19 pour les travaux sur chantier

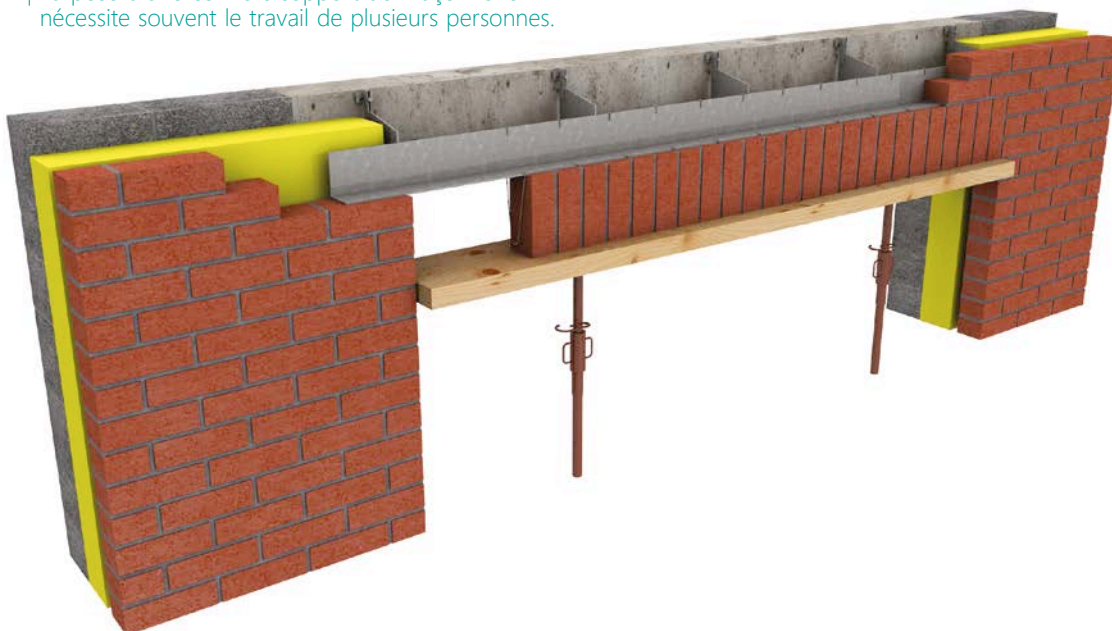
La règle de la **distanciation sociale** est la première mesure à respecter. Elle impose de maintenir une distance de plus de 1,5 m avec les personnes. Si cette règle ne peut être respectée, le port de masques buccaux peut constituer une mesure de prévention complémentaire, mais elle doit toujours être complétée par d'autres mesures organisationnelles et par l'usage d'équipements de protection collective (en tenant compte de leur hiérarchie). Pour de plus amples

renseignements à ce sujet, veuillez consulter les guides sectoriels sur www.constructiv.be.

Travaux pouvant être réalisés par une personne seule ou dans le respect de la distanciation sociale, moyennant une réorganisation sur chantier

Pour une série de corps de métier et d'activités sur chantier (parqueteur, plafonneur, carreleur, peintre, ...), la majorité des travaux peuvent être réalisés par une personne

1 | La pose d'une cornière support de maçonnerie nécessite souvent le travail de plusieurs personnes.



seule ou en respectant la distanciation sociale, souvent moyennant une certaine réorganisation et/ou le recours à des moyens de mise en œuvre plus mécanisés lorsque c'est possible.

Les **maçons** doivent accorder une attention particulière aux points suivants :

- les éléments de maçonnerie de petites dimensions ou les éléments plus importants seront posés à l'aide d'une grue (linteaux préfabriqués, ...). Certaines opérations peuvent néanmoins s'avérer difficiles à réaliser par une seule personne. Ainsi, la pose d'une cornière support de maçonnerie (voir figure 1) nécessitera le plus souvent un travail à plusieurs, ne fût-ce que pour positionner et maintenir l'élément lors de sa fixation à la paroi portante
- la pose de la maçonnerie doit être réalisée seul (il n'est donc pas admis de prévoir un ouvrier pour poser le mortier et un autre pour placer les briques)
- pour les travaux sur échafaudage, on autorise de préférence un ouvrier par niveau pour éviter les croisements.

Les **travaux de bétonnage** nécessiteront également une adaptation sur chantier. Il est possible de mécaniser la réalisation des coffrages au moyen d'éléments préfabriqués, mais leur mise en place et leur ajustement requièrent souvent un travail à plusieurs. La production de coffrages sur mesure (en rénovation, par exemple) nécessitera, elle aussi, plusieurs opérateurs, et ce principalement pour assurer la manipulation et la fixation des planches. Le ferrailage sera réalisé par zone pour garantir une distance suffisante entre personnes. Le pompage et la vibration du béton peuvent nécessiter des adaptations pour assurer la distanciation sociale. Des retardateurs de prise peuvent être utilisés pour se ménager davantage de temps lors de la mise en œuvre étant donné le respect des mesures de distanciation. La préfabrication des éléments en béton et la pose à l'aide d'une grue permettent également, dans certaines situations, de faciliter le respect des distances sur chantier. Toutes ces mesures ont inévitablement un coût en ce qui concerne le matériau (ajout de retardateurs de prise, ...), mais également sur le plan des rendements d'exécution.

Travaux difficiles ou impossibles à réaliser seul ou en respectant la distanciation sociale

Pour la plupart des métiers, certaines tâches (souvent liées à la manutention) sont très difficiles, voire impossibles à réaliser seul. La mécanisation, lorsqu'elle est possible, permet de résoudre un certain nombre de situations, mais pas toutes. Voici quelques exemples illustrant plus concrètement les difficultés qui peuvent être rencontrées. Il est certain que d'autres situations peuvent se présenter, notamment pour les travaux de petite et moyenne importance ou pour certains travaux de rénovation. Dans ces cas, il faut en effet bien souvent s'adapter à une situation existante et il n'est pas toujours possible de placer des engins de manutention comme des grues.

Le placement d'un escalier préfabriqué fait partie des travaux difficiles à réaliser seul. Lors du placement, les **menuisiers** seront inévitablement proches les uns des



Shutterstock

2 | Les règles de distanciation sociale sont parfois difficiles à respecter.

autres et ne peuvent pas toujours respecter la distance minimale requise entre eux. Des mesures alternatives devront être prises.

Il en va de même pour la pose d'éléments de menuiserie trop lourds et/ou trop grands, tels que les vantaux de portes résistant au feu, ou pour la pose de châssis de grandes dimensions, surtout s'ils sont équipés de verre de sécurité. Une première solution est de placer d'abord le châssis non vitré, puis d'y insérer le vitrage, pour autant que sa surface et son poids lui permettent d'être placé par une seule personne. La pose de vitrages de relativement grandes dimensions en feuillure (c'est-à-dire dans un châssis) exige une manipulation et une mise en œuvre nécessitant plusieurs opérateurs. C'est une question de poids, mais aussi de sécurité, afin d'éviter qu'une fausse manœuvre d'un opérateur ne compromette son intégrité physique. Une seconde solution sera de privilégier le placement de la menuiserie avant la pose du parement (maçonnerie, système d'enduit sur isolation thermique, ...), ce qui permettra de travailler par l'extérieur avec des moyens mécanisés (grue, ...). Cette technique de mise en œuvre est moins souvent envisageable en rénovation.

Les **chauffagistes** et **sanitaristes** sont souvent confrontés à la manutention et au placement d'équipements particulièrement lourds et/ou encombrants. Pensons par exemple à la suspension de dévidoirs, au placement de conduites en acier lourdes et longues, au (dé)placement d'appareils lourds (radiateurs, chaudières, ...) pour lesquels au moins deux personnes devront travailler ensemble. ◆

Cet article a été rédigé en collaboration avec la Confédération Construction, la Bouwunie et Constructiv.

